

Département du Var

Commune de

Besse-sur-Issole

d' **P** lan
L ocal
U rbanisme



Document : **4.1.5**

Liste des Secteurs de Mixité Sociale (SMS)

PLU prescrit par DCM du : 21 mai 2003
Projet de PLU arrêté par DCM du : 27 mars 2017
PLU approuvé par DCM du : 21 février 2018



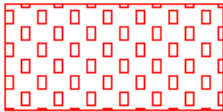
1.1 Les secteurs de mixité sociale, zones U ou AU

L'article L151-15 du code de l'urbanisme dispose « Le règlement peut délimiter, dans les zones urbaines et à urbaniser, des secteurs dans lesquels, en cas de réalisation d'un programme de logements, un pourcentage de ce programme est affecté à des catégories de logements qu'il définit dans le respect des objectifs de mixité sociale ».

Les secteurs de mixité sociale sont représentés graphiquement sur les Pièces graphiques du règlement, documents graphiques 4.2.

Intitulé

Exemple de représentation graphique

<p><i>Secteurs de Mixité Sociale</i> définis par l'article L151-15 du code de l'urbanisme</p>	
---	---

1.2 Logements à caractère social prévus au PLU et identifiés par un SMS

N° de SMS	Situation	Destination	Superficie (m², arrondi)
1	<p><i>Le Village</i> <i>Avenue Victor Hugo</i> <i>Zone Ua, secteur Uaa</i> <i>Parcelles : 659, 672, 673, 674</i></p>	<p>Entre 30 et 60% de la superficie de plancher totale de l'opération de logements sera affectée à du logement social.</p>	2 800 m²
2	<p><i>Le Village</i> <i>Avenue de la Libération</i> <i>Zone Ua, secteur Uaa</i> <i>Parcelles : 598, 599, 600</i></p>	<p>Entre 30 et 60% de la superficie de plancher totale de l'opération de logements sera affectée à du logement social.</p>	1 200 m²
3	<p><i>Le Village</i> <i>Avenue de la Libération</i> <i>Zone Ua, secteur Uaa</i> <i>Parcelles : 64, 878</i></p>	<p>Entre 30 et 60% de la superficie de plancher totale de l'opération de logements sera affectée à du logement social.</p>	400 m²

N° de SMS	Situation	Destination	Superficie (m ² , arrondi)
4	<i>Le Village</i> <i>Rue du Docteur Roux</i> <i>Zone Ua, secteur Uaa</i> <i>Parcelle : 55</i>	Entre 30 et 60% de la superficie de plancher totale de l'opération de logements sera affectée à du logement social.	250 m²
5	<i>Le Village,</i> <i>Rue Émilie Gasquet</i> <i>Zone Ua, secteur Uaa</i> <i>Parcelle : 175</i>	Entre 30 et 60% de la superficie de plancher totale de l'opération de logements sera affectée à du logement social.	400 m²
6	<i>Le Village</i> <i>Rue Émilie Gasquet</i> <i>Zone Ua, secteur Uaa</i> <i>Parcelles : 758, 798</i>	Entre 30 et 60% de la superficie de plancher totale de l'opération de logements sera affectée à du logement social.	400 m²
7	<i>Le Village</i> <i>Rue Émilie Gasquet</i> <i>Zone Ua, secteur Uaa</i> <i>Parcelle : 150</i>	Entre 30 et 60% de la superficie de plancher totale de l'opération de logements sera affectée à du logement social.	150 m²

Constat : Au 1^{er} janvier 2017, la commune comptabilise **22** logements locatifs sociaux conventionnés et/ou gérés par un bailleur social.

(Source : DDTM du Var, patrimoine Locatif Social au 31/12/2016, répartition par commune)

SMS au projet de PLU : Au terme du PLU, sur les espaces identifiés au titre de la SMS, où l'on comptabilise un potentiel théorique d'environ **77** logements, les nouveaux logements locatifs sociaux pourraient représenter de **23** logements (30%) à **46** logements (60%) de ce potentiel.